

INTERSESSION IOPA

26 novembre 2012 – PARIS

Compte rendu

Les Présidents ou leur représentant à Paris à l'occasion de la 19^{ème} Assemblée Générale de la Conférence Internationale des Ordres des Pharmaciens Francophones (CIOPF) se sont retrouvés en intersession le 26 novembre 2012.

13 délégations membres étaient représentées ainsi que 2 délégations non membres.

BENIN : Moutiatou TIDJANI TOUKOUROU, Présidente

Arthur GONCALVES

BURKINA FASO : PARE Laopan Jean, Président

CAMEROUN : Thérèse B. ABONG, Présidente

Christophe AMPOAM

COTE D'IVOIRE : Frank ADELAKOUN, Président

KOUASSI Parfait

CONGO : (BRAZZAVILLE) : Hyacinthe INGANI, Président

CONGO : (République Démocratique), CHANDENDE ENZUN Loberi, Président

GABON : Serge Aimé ISSEMBE, Président

MALI : Abdou DOUMBIA, Président

Seydou SANGARE

Lamine LACHIROY

MAURITANIE : Ousmane BOCOUM, Président

MAROC : Cherif LAMRANI, Président

SENEGAL : Hélène d'ALMEIDA AKINDES, Présidente du Conseil de la Section B

TCHAD : MASNA Raksala, Président

TOGO : Sakariyaou TIDJANI, Président

GUADELOUPE : LUCE Juliette Michelle, Pharmacien au Moule

COMORES : ALHADHURI RADJABOU

Les points proposés à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1- Points sur la mise en œuvre des résolutions et recommandations du FPI 2012 ;
- 2- Amendements et adoption des statuts de l'IOPA ;
- 3- Les cotisations ;
- 4- IOPA et Secrétariat Permanent des fora
- 5- Plan d'action IOPA 2012-2013
- 6- Divers : notre représentation à l'UA

Après amendement, le point 2 est devenu « Propositions d'amendements des statuts de l'IOPA », un point 6 a été ajouté « Point sur la préparation du forum du Maroc ». Deux autres points ont été ajoutés aux divers, la création de la POPPAC et le Prix Nobel de Pharmacie.

L'ordre du jour étant adopté, le Président de l'IOPA a d'abord remercié toutes les délégations présentes. Il a ensuite rappelé la mission qu'il a effectué au Mali au nom de tous les pharmaciens pour remonter le moral des confrères maliens, féliciter et encourager la consœur devenue Ministre. Il a par la suite souligné que le projet du code de déontologie harmonisé de l'exercice des pharmaciens dans l'espace CEDEAO a été validé au cours de l'atelier de validation tenu à Abidjan les 9 et 10 octobre 2012. L'atelier a accompagné cette validation de la recommandation à l'adresse des pays de la CEDEAO de l'adopter afin qu'il soit considéré comme document de référence.

Les points inscrits à l'ordre du jour ont ensuite étaient examinés.

1- Points sur la mise en œuvre des résolutions et recommandations du FPI 2012 :

Lecture des résolutions et recommandation du FPI 2012 a été faite par le Président. Ensuite, un tour de table a été effectué pour voir quelles sont les avancées de la mise en œuvre de ces résolutions et recommandations dans les différents pays.

BENIN : la Présidente estime que ce sont des résolutions et recommandations génériques qui ne relèvent pas des missions des Ordres. Un Ordre des Pharmaciens n'a pas par exemple le pouvoir de créer une usine de fabrication des médicaments. Elle demande aux membres de l'IOPA de réfléchir d'avantage sur les résolutions et recommandation à prendre au cours des fora.

CAMEROUN : au retour du forum de N'Djamena, un compte rendu a été fait au Ministre de la Santé Publique.

L'association des industries a fait un mémorandum au Gouvernement pour la suppression des taxes.

Il y a eu aussi un point de presse sur les faux médicaments, le curricula des cours à la Faculté de Pharmacie et la création de la Plate forme des Organisations Professionnelles Pharmaceutiques en Afrique Centrale (POPPAC).

CONGO (Brazzaville) : le Président a rappelé le projet qui était avancé de la création de la Faculté de Pharmacie sous régionale sous l'égide de l'OCEAC qui a échoué. Il dit qu'il y a une étude qui est conduite pour la mise en place des Laboratoires de contrôle de qualité. Il y a eu aussi une sensibilisation réussie auprès de la population sur les faux médicaments. Le pouvoir s'attèle actuellement à la rédaction des textes pour reformer la législation pharmaceutique.

COTE D'IVOIRE : le Président dit qu'il y a eu la tenue d'un atelier OMS-MSP-ONP-ONM-Douane-Police pour réadapter la stratégie de lutte contre les médicaments de la rue à Abidjan. La structure vient d'être mise sur place.

En ce qui concerne l'accessibilité, la Cote d'Ivoire s'est inspirée de l'expérience du Burkina Faso pour restructurer la PSP.

CONGO (République Démocratique) : il y a un arrêté ministériel qui a été pris pour assainir le secteur pharmaceutique, a dit le Président. La date du 15 janvier 2013 a été retenue par le CNOP pour faire l'état des lieux. Le constat est qu'il y a des expatriés qui travaillent à la place des nationaux, des commandes des médicaments qui sont faites par des personnes non habilitées.

GABON : des projets de loi ont été déposés dans le but de réactualiser les anciens textes sur la pharmacie. Mais les dossiers n'avancent pas.

Il n'y a pas de coordination dans la délivrance des autorisations d'ouverture des Pharmacies : la DPM donne des autorisations, le Ministère de la Santé Publique donne également des autorisations.

Le problème de la lutte contre les faux médicaments n'avance pas : la mairie prélève des taxes sur la vente de ces faux médicaments.

MALI : le Président de l'Ordre National des Pharmaciens du Mali a remercié le Président de l'IOPA et la Cote d'Ivoire pour le soutien en faisant le déplacement de Bamako.

Le Président a déploré le fait que l'usine de fabrication des médicaments du Mali ne fonctionne plus.

En ce qui concerne la répression contre la vente des faux médicaments, 8 personnes surprises ont été déférées devant le tribunal.

La journée africaine de lutte contre les faux médicaments a été célébrée le 12 octobre 2012.

MAROC : le Maroc qui doit abriter la 14^{ème} édition du FPI a commencé son intervention sur la question des préparatifs de ce forum. Le Président a signifié que l'Ordre du Maroc n'est pas bien rodé dans la préparation de ces genres d'événement. Un budget assez conséquent a été préparé. Ce qui a causé la rétraction des officinaux dans la préparation de l'événement. Mais les industriels sont d'accord pour l'organisation du forum. Le forum aura lieu entre le 16 et 21 juin à Marrakech. Un thème n'a pas encore été retenu.

Au Maroc une décision avait été prise par le Ministère de la Santé Publique pour baisser les prix des médicaments. Cette décision est actuellement bloquée suite à la réaction des pharmaciens.

TCHAD : après le forum tenu à N'Djamena, le président de l'Ordre et ses collaborateurs ont été invités à la télévision et la radio nationale pour animer des émissions sur les médicaments et la pharmacie.

Le projet de création de l'unité de fabrication des médicaments est avancé.

La journée africaine de lutte contre les faux médicaments a été célébrée le 12 octobre.

SENEGAL : il y a eu une sensibilisation sur le monopole pharmaceutique. Il y a un projet de création d'une unité de fabrication des médicaments.

TOGO : une nouvelle liste des médicaments essentiels est établie.

L'assurance maladie est généralisée pour tous les fonctionnaires. Ce qui est bénéfique pour les pharmaciens.

Le Togo forme actuellement des auxiliaires en pharmacie, le président dit qu'il trouve que c'est un couteau à double tranchant.

Une opération de saisi et destruction des médicaments de la rue dénommée « opération cobra » a eu lieu.

Un container de faux médicaments destiné au Niger a été saisi.

L'installation et le démarrage de la chambre de discipline rencontre beaucoup de problèmes.

BURKINA FASO : Le gouvernement a adopté récemment un décret de politique pharmaceutique et de plan stratégique pharmaceutique qui prennent en compte la promotion de l'industrie pharmaceutique au Burkina.

La loi créant récemment l'ordre des pharmaciens prévoit la conduite des chambres de discipline par un magistrat contrairement à l'ancien texte, ce qui va permettre de résoudre les difficultés de fonctionnement de la chambre disciplinaire.

Les journées du Pharmacien se sont tenues avec les traditionnelles journées de sensibilisation sur les faux médicaments en octobre ; ces journées ont été marquées par un concours de la meilleure production journalistique sur les faux médicaments.

2- Propositions d'amendements des Statuts de l'IOPA

Les amendements ont porté sur l'introduction de l'anglais comme 2^{ème} langue de l'IOPA, le statut des anciens Présidents de l'IOPA. Après discussion, il a été reprecisé que l'adoption de ces amendements se fera au cours de l'Assemblée Générale de Marrakech en juin 2013.

3- Les cotisations

Le Président a relevé l'insuffisance des ressources financières pour mener les activités et a demandé plus d'effort aux ordres dans le domaine de la cotisation. Il a alors proposé l'adoption d'une augmentation de cotisation à l'AG de Marrakech.

4- IOPA et Secrétariat Permanent des fora

L'historique de la création du Secrétariat Permanent à Cotonou en 2009 a été rappelé.

Le constat est qu'il y a un malaise. Ce malaise est né du fait que le Secrétaire permanent actuel travaille seul sans associer les autres membres du bureau. Le Mali réclame sa place de trésorier dans ce bureau.

A l'issue des discussions, il a été décidé de faire un bilan et perspectives des fora et d'en tirer les leçons : le forum doit il être perpétué et sous quelle forme, ou faut il le laisser tomber. Par rapport au SP, revoir son fonctionnement et surtout où le localiser géographiquement.

5- Plan d'action IOPA 2012-2013

Le Président a présenté le plan d'actions 2012-2013 du bureau exécutif tout en précisant que conformément aux textes les plans sont soumis à l'AG de l'IOPA. Le plan 2013-2014 sera effectivement préparé à partir de celui-ci et sera soumis pour adoption à l'AG de Marrakech. Le plan actuel prévoit des missions dans certains pays et des activités avec un budget déficitaire de 4 300 000 F CFA. Il a donc souhaité le paiement dès maintenant des arriérés et des cotisations de l'année 2013.

6- Point sur la préparation du forum du Maroc

Le président Lamrani dit avoir eu déjà une séance de travail avec le Dr Sarr, SP des fora au Maroc. Il s'est étonné que le président de l'IOPA n'ait pas encore reçu le compte rendu de cette séance de travail.

7- Divers

- Représentation à l'UA : le président a fait le point de ses démarches pour l'obtention du statut d'observateur de l'IOPA au niveau de l'UA. Cette demande doit être adressée à la Présidente de la Commission de l'UA.
- Présentation des nouveaux Présidents des Ordres : Cote d'Ivoire et RDC
- La présidente Thérèse de l'ordre du Cameroun a informé les autres présidents de la création de la Plate forme des Organisations Professionnelles Pharmaceutiques en Afrique Centrale (POPPAC).
- Propositions de création de Prix Nobel de Pharmacie. Il s'agit de décerner des Prix Nobel aux Laboratoires de fabrication des médicaments.
- Proposition de la création de la « journée mondiale du médicament »
- Proposition de création d'un site web de l'IOPA.

Commencée à 16h 30mn, l'intersession a pris fin à 21h 30mn

Le rapporteur

Le président de séance

Dr MASNA RAKSALA

Dr PARE Laopan Jean